



Conseil Municipal

Jeudi 17 septembre 2020

COMPTE-RENDU

Le jeudi 17 septembre 2020 à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 11 septembre 2020, s'est réuni à l'Espace Senet, sous la présidence de Monsieur Cédric AOUN, Maire.

Présidence : Monsieur le Maire.

Secrétaire de séance : Françoise POIRRIER

Étaient présents :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL DUVAL,
Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO,
Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT,
Monsieur Marc FONTAINE, Madame Alexandra PRADELLE,
Monsieur Fabien TANTI, Madame Souad BENDJEDDOU,
Madame Line WENZEL, Madame Françoise POIRRIER,
Monsieur Fernando MENDES, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR,
Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Hakan KARACIGER,
Monsieur Gil GOMES, Monsieur Hassan AHSSAKOU,
Madame Valérie LENORMAND, Madame Amandine BENOIST,
Monsieur Florent BEQUIGNON, Madame Pamela BUQUET-MAIRE,
Monsieur Julien SAUVE, Monsieur Yvon ROSCONVAL,
Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI,
Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE,
Madame Melody SENAT, Monsieur Jonas MAURY.

Avait donné pouvoir :

Monsieur Gilles GAILLARD à Madame Bérengère VOILLOT,
Madame Christèle DIDIERJEAN à Monsieur Marc FONTAINE.
Madame Frédérique MAHER à Madame Sophie KERIGNARD.

Approbation des procès-verbaux :

Les procès-verbaux des séances des 3 et 9 juillet 2020 sont approuvés à l'unanimité.

1. RETRAIT DE DÉLÉGATION A UN ADJOINT.
2. ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE.
3. ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL HANDI VAL DE SEINE.
4. ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT).
5. APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL.
6. CONSTITUTION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

7. APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP).
8. CONSTITUTION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO).
9. CONSTITUTION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP).
10. CONSTITUTION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL).
11. CONSTITUTION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ (CCPA).
12. FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE.
13. FINANCES – REPRISE D'UNE PART DE LA PROVISION POUR RISQUE.
14. FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DU FONDS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS, DIT « FONDS BARNIER ».
15. FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE MOÉBUS POUR L'ACQUISITION D'UN BUS ÉLECTRIQUE.
16. RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.
17. RESSOURCES HUMAINES – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE RELATIVE AUX MISSIONS DE MÉDECINE PRÉVENTIVE.
18. EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX.
19. RESSOURCES HUMAINES – EXTENSION DU DISPOSITIF D'ACCUEIL DE COLLABORATEURS OCCASIONNELS BÉNÉVOLES.
20. SOCIAL – PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE POISSY-CONFLANS POUR LE RECRUTEMENT DE JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE.
21. URBANISME – RETROCESSION PAR LA SAFER AU PROFIT DE LA VILLE DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION AM N° 223, SECTION B N° 583, 1521, 275, 924 ET SECTION BW N° 168.
22. URBANISME – DEMANDE DE RETRAIT DE LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DE L'OPÉRATION « ILOT DU THÉÂTRE ».
23. ÉDUCATION – ATTRIBUTION DE RESSOURCES POUR LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ.
24. PETITE ENFANCE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N°3 A LA CONVENTION-CADRE RELATIVE A L'ACCUEIL D'ENFANTS AU SEIN DE LA CRÈCHE BABY-LOUP.
25. JEUNESSE – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ORGANISME DE FORMATION IFAC POUR L'ORGANISATION D'UN STAGE DE FORMATION AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR.

26. FÊTE DU FLAN – TRANSFORMATION DE L'ÉVÉNEMENT EN UNE FÊTE SOLIDAIRE.

27. SPORTS – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE PARIS-SAINT-GERMAIN FOOTBALL POUR LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE GASTON DE CHIRAC.

28. QUESTIONS ORALES.

202000917DEL01 : RETRAIT DE DÉLÉGATION A UN ADJOINT.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, il peut être voté au scrutin secret lorsqu'au moins un tiers des membres présents le réclame.

A la demande de onze conseillers municipaux, il est donc procédé au vote à scrutin secret.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 19 voix pour, 12 voix contre, 2 abstentions,**

-**REFUSE** le maintien de Madame Souad BENDJEDDOU dans ses fonctions d'Adjointe au Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés, 24 voix pour, 9 abstentions,**

- **MAINTIENT** à neuf le nombre d'Adjoints au Maire,

- **PRÉCISE** que le poste d'Adjoint occupé par Madame Souad BENDJEDDOU est laissé vacant jusqu'à l'élection d'un nouvel Adjoint, lequel occupera dans l'ordre du tableau le poste de Neuvième Adjoint,

-**PRÉCISE** que Madame Souad BENDJEDDOU conserve son statut de conseillère municipale.

202000917DEL02 : ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

En cas d'élection d'un seul Adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues pour l'élection du Maire, c'est-à-dire au scrutin secret et à la majorité absolue au sein du Conseil municipal.

Monsieur le Maire demande aux candidats de se déclarer :

- **Candidat n°1 : Valérie LENORMAND**

Monsieur le Maire appelle les Conseillers municipaux à voter.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

-**Nombre de bulletins dans l'urne : 33**

-**Nombre de bulletins blancs : 12**

-Nombre de bulletins nuls : 3

-Suffrages exprimés : 18

-Majorité absolue : 10

Madame Valérie LENORMAND a obtenu 18 voix.

Compte tenu du résultat du scrutin, le Conseil municipal :

- **PROCLAME** Madame Valérie LENORMAND Neuvième Adjointe au Maire.

202000917DEL03 : ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL HANDI VAL DE SEINE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE, Monsieur Hassan HASSAKOU ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 19 voix pour, 1 voix contre** (*Madame Souad BENDJEDDOU*), **6 abstentions** (*Madame Line WENZEL, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Hakan KARACIGER, Monsieur Florent BEQUIGNON, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

-**ÉLIT** comme délégués titulaires et suppléants qui représenteront la Commune de Triel-sur-Seine au sein du Syndicat intercommunal Handi Val de Seine les conseillers municipaux suivants :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Monsieur Fabien TANTI	Amandine BENOIST
Madame Valérie LEFUEL DUVAL	Monsieur Christophe MARGAT

202000917DEL04 : ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT).

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés, 20 voix pour, 7 abstentions** (*Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Hakan KARACIGER, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Florent BEQUIGNON, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

-**ÉLIT** comme représentant titulaire de la Commune de Triel-sur-Seine au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise », en lieu et place de Madame Souad BENDJEDDOU, Madame Valérie LENORMAND.

-**DIT** que les membres suppléants remplacent les membres titulaires comme suit :

Commune de Triel-sur-Seine : MEMBRES TITULAIRES DE LA CLECT	Commune de Triel-sur-Seine : MEMBRES SUPPLEANTS DE LA CLECT
1.Monsieur Cédric AOUN 2.Madame Valérie LENORMAND	1.Madame Françoise POIRRIER 2.Monsieur Hassan AHSSAKOU

202000917DEL05 : APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le règlement intérieur du Conseil municipal.

202000917DEL06 : CONSTITUTION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-**CONSTITUE** les commissions municipales suivantes, pour la durée du mandat :

Commission	Membres titulaires	Membres suppléants
Aménagement, travaux, sécurité, cadre de vie et développement durable	M. Pascal GILLES M. Philippe DA-RIN M. Marc FONTAINE M. Fernando MENDES Mme Amandine BENOIST M. Florent BEQUIGNON M. Cyrille ARZEL Mme Sophie KERIGNARD M. Jonas MAURY	Mme Valérie LEFUEL DUVAL Mme Catherine EVANO Mme Alexandra PRADELLE M. Gilles GAILLARD M. Christophe MARGAT M. Gil GOMES M. Ahcène MEBARKI Mme Frédérique MAHER Mme Mélody SENAT

Services à la population	Mme Valérie LEFUEL DUVAL Mme Catherine EVANO M. Marc FONTAINE Mme Alexandra PRADELLE Mme Christèle DIDIERJEAN Mme Paméla BUQUET-MAIRE M. Ahcène MEBARKI Mme Anne LAPORTE Mme Mélody SENAT	M. Pascal GILLES Mme Bérengère VOILLOT M. Fabien TANTI Mme Françoise POIRRIER M. Gil GOMES M. Julien SAUVÉ M. Yvon ROSCONVAL Mme Sophie KERIGNARD M. Jonas MAURY
Finances et ressources humaines	Mme Catherine EVANO M. Fabien TANTI Mme Valérie LENORMAND Mme Line WENZEL Mme Françoise POIRRIER M. Gilles GAILLARD M. Yvon ROSCONVAL Mme Frédérique MAHER M. Jonas MAURY	Mme Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR M. Hakan KARACIGER M. Hassan AHSSAKOU Mme Christèle DIDIERJEAN M. Florent BEQUIGNON Mme Paméla BUQUET-MAIRE M. Cyrille ARZEL Mme Anne LAPORTE Mme Mélody SENAT

202000917DEL07 : APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP).

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, **26 voix pour, 7 abstentions** (*Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE*),

- **ADOpte** le projet de règlement intérieur de la Commission d'appel d'offres et de la Commission de délégation de service public.

202000917DEL08 : CONSTITUTION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, **31 voix pour, 2 abstentions** (*Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

- **CONSTITUE** la Commission d'appel d'offres de la Commune de Triel-sur-Seine, pour toute la durée du mandat,

- **DÉSIGNE** pour le représenter les membres suivants :

Titulaires	Suppléants
Hakan KARACIGER	Gilles GAILLARD
Line WENZEL	Alexandra PRADELLE
Hassan AHSSAKOU	Fernando MENDES
Florent BEQUIGNON	Julien SAUVE
Cyrille ARZEL	Yvon ROSCONVAL

- **PRÉCISE** que la Commission d'appel d'offres sera présidée par Monsieur le Maire ou son représentant, Monsieur Philippe DA RIN.

202000917DEL09 : CONSTITUTION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés, 31 voix pour, 2 abstentions** (*Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

-**CONSTITUE** la Commission de délégation de service public de la Commune de Triel-sur-Seine, pour toute la durée du mandat,

- **DÉSIGNE** pour le représenter les membres suivants :

Titulaires	Suppléants
Alexandra PRADELLE	Valérie LEFUEL DUVAL
Amandine BENOIST	Julien SAUVE
Marc FONTAINE	Christelle DIDIERJEAN
Gilles GAILLARD	Françoise POIRRIER
Frédérique MAHER	Sophie KERIGNARD

- **PRÉCISE** que la Commission de délégation de service public sera présidée par Monsieur le Maire ou son représentant, Monsieur Philippe DA RIN.

202000917DEL10 : CONSTITUTION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL).

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 31 voix pour, 2 abstentions (*Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

-**CONSTITUE** la Commission consultative des services publics locaux de la Commune de Triel-sur-Seine, pour toute la durée du mandat,

- **DÉSIGNE** pour y siéger les membres suivants :

Membres élus parmi les conseillers municipaux	Membres représentants des associations locales
Alexandra PRADELLE	Jacques BENBASSAT
Amandine BENOIST	Didier BESNIER
Marc FONTAINE	Fabrice OBE
Cyrille ARZEL	Nicole JUSSERAND

- **PRÉCISE** que la Commission consultative des services publics locaux sera présidée par Monsieur le Maire ou son représentant, Monsieur Philippe DA RIN.

202000917DEL11 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ (CCPA).

RAPPORTEUR : MONSIEUR FABIEN TANTI

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 25 voix pour, 8 abstentions (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

-**APPROUVE** la création de la Commission communale pour l'accessibilité,

- **PRÉCISE** que la liste de ses membres sera arrêtée par Monsieur le Maire.

202000917DEL12 : FINANCES – ADOPTION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 POUR L'ANNÉE 2020.

RAPPORTEUR : MADAME VALÉRIE LENORMAND

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue, 20 voix pour, 7 voix contre (*Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE*), 6 abstentions (*Madame Line WENZEL, Monsieur Hakan KARACIGER, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Florent BEQUIGNON, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

-ADOPTÉ la Décision Modificative n°1 pour le budget de la Ville qui se résume comme suit :

DESIGNATION	CODE ARTICLE	DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
FONCTIONNEMENT					
Charges de personnel / 012	64 131		218 000 €		
Autres charges de gestion courante /65	657362		30 000 €		
Charges/67	673		43 000 €		
	678		107 000 €		
Dotation provisions/ 78	7815				583 727 €
Produits de services/ 070				-349 500€	
Impôts et taxes/ 73	7381			-350 000 €	
Dotations et participations/ 074	74718				30 000 €
Virement à la section d'investissement/ 023		- 483 773 €			
Total Fonctionnement		-483 773 €	398 000 €	699 500 €	613 727 €
Total Général Fonctionnement		-85 773 €		-85 773 €	

DESIGNATION	CODE ARTICLE	DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
INVESTISSEMENT					
Immobilisations incorporelles/ 20	2031		900 000€		
Immobilisations corporelles/ 21	2135		180 000 €		
	2138		500 000 €		
	2151		150 000 €		
	21571		300 000 €		
	2183		10 000 €		
	2188		200 000 €		
Virement de la section de fonctionnement /021	021			-483 773 €	
Emprunts /16	1641				2 474 071 €
Subvention	1331				54 702 €
	1313				195 000 €
Total Investissement		0 €	2 240 000 €	- 483 773 €	2 723 773 €
Total Général investissement			2 240 000€		2 240 000€

202000917DEL13 : FINANCES – REPRISE D’UNE PART DE LA PROVISION POUR RISQUE.

RAPPORTEUR : MADAME VALÉRIE LENORMAND

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 19 voix pour, 9 voix contre** (Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Hakan KARACIGER, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE), **5 abstentions** (Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Florent BEQUIGNON, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY),

-**PROCÈDE** à la reprise de la provision d'un montant de 583 727 € constituée au titre d'une dotation aux provisions pour risques dans le cadre du contentieux opposant la Commune à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise,

- **PRÉCISE** que cette reprise de la provision s'effectuera sur le compte 7815.

202000917DEL14 : FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DU FONDS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS, DIT « FONDS BARNIER ».

RAPPORTEUR : MADAME VALÉRIE LENORMAND

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs, dit « Fonds Barnier », au taux maximum.

202000917DEL15 : FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE MOÉBUS POUR L'ACQUISITION D'UN BUS ÉLECTRIQUE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR FABIEN TANTI

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés, 27 voix pour, 6 abstentions** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE*),

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à solliciter auprès de MOÉBUS une subvention pour l'acquisition d'un bus électrique, au taux maximum.

202000917DEL16 : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

RAPPORTEUR : MADAME VALÉRIE LENORMAND

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés, 25 voix pour, 8 abstentions** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

- **MODIFIE** le tableau des effectifs pour tenir compte :
 - o Des créations de postes suivantes :
 - Un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe,
 - Un poste de technicien.
 - o Des suppressions de postes suivantes :
 - Deux postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
 - Un poste d'adjoint technique,
 - Un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe,
 - Un poste de rédacteur à temps non complet 28h hebdomadaires.
- **INSCRIT** les crédits correspondants au budget communal (chapitre 012).

202000917DEL17 : RESSOURCES HUMAINES – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE RELATIVE AUX MISSIONS DE MÉDECINE PRÉVENTIVE.

RAPPORTEUR : MADAME VALÉRIE LENORMAND

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le projet de convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour les missions de médecine préventive,
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjointe déléguée à signer ladite convention,
 - **INSCRIT** les crédits correspondants au chapitre 012 article 6475 du budget communal.
-

202000917DEL18 : RESSOURCES HUMAINES – EXTENSION DU DISPOSITIF D'ACCUEIL DE COLLABORATEURS OCCASIONNELS BÉNÉVOLES

RAPPORTEUR : MADAME VALÉRIE LENORMAND

Un amendement est demandé en séance par Madame Souad BENDJEDDOU et Madame Sophie KERIGNARD consistant à fixer un seuil d'âge minimum de 15 ans pour le recrutement de collaborateurs occasionnels bénévoles.

Cet amendement est accepté par le Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ADOpte** la convention type d'accueil de collaborateurs occasionnels bénévoles,
 - **PRÉCISE** que ce dispositif est ouvert aux citoyens à partir de 15 ans,
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjointe déléguée à signer les conventions entre les futures parties.
-

202000917DEL19 : EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX.

RAPPORTEUR : MADAME VALÉRIE LENORMAND

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** les orientations de formation des conseillers municipaux suivantes :
 - Le rôle de l'élu au sein de la collectivité,
 - Les droits des élus et leurs responsabilités juridique et pénale,
 - L'intercommunalité et la réforme territoriale,
 - Les finances locales et la commande publique.

- **PRÉCISE** que les crédits correspondants, d'un montant annuel de 1 000 euros, sont inscrits au budget communal.

202000917DEL20 : SOCIAL – PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE POISSY-CONFLANS POUR LE RECRUTEMENT DE JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE.

RAPPORTEUR : MADAME CATHERINE EVANO

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

- **APPROUVE** le projet de convention type entre la Commune, la mission locale et le jeune volontaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjointe déléguée à signer les conventions entre les futures parties.

202000917DEL21 : URBANISME – RETROCESSION PAR LA SAFER AU PROFIT DE LA VILLE DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION AM N° 223, SECTION B N° 583, 1521, 275, 924 ET SECTION BW N° 168.

RAPPORTEUR : MONSIEUR PHILIPPE DA-RIN

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

- **ACQUIERT** les parcelles non bâties identifiées ci-après, d'une contenance totale de 1308m², au prix de vente de 3520 € :
 - o Parcelle cadastrée section AM n°223 située « La Belle Ozanne »,
 - o Parcelle cadastrée section B n°583 située « La Butte des Mareilles »,
 - o Parcelle cadastrée section B n°1521 située « Les Hautes Chambres »,
 - o Parcelle cadastrée section B n°275 située « Les Mareilles »,
 - o Parcelle cadastrée section B n°924 située « Les Petits Champs »,
 - o Parcelle cadastrée section BW n°168 située sente de la Cote Mathias.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à signer l'acte de vente ainsi que tout document y afférent.

202000917DEL22 : URBANISME – DEMANDE DE RETRAIT DE LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DE L'OPÉRATION « ILOT DU THÉÂTRE ».

RAPPORTEUR : MONSIEUR PHILIPPE DA-RIN

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

- AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à solliciter auprès de Monsieur le Préfet le retrait de la déclaration d'utilité publique de l'opération « Ilot du Théâtre » à Triel-sur-Seine.
-

202000917DEL23 : ÉDUCTION – ATTRIBUTION DE RESSOURCES POUR LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME DE CLARTÉ.

RAPPORTEUR : MADAME ALEXANDRA PRADELLE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **FIXE** pour l'année scolaire 2019-2020 le forfait alloué à l'Ecole Privée Notre-Dame de Clarté au titre de la prise en charge de ses dépenses obligatoires de fonctionnement à la somme 93 525 euros,
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjointe déléguée à signer toute pièce administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération, notamment à solliciter la subvention correspondante auprès du Recteur d'académie.
 - **PRÉCISE** que cette dépense est prévue au budget principal de la Commune 2020.
-

202000917DEL24 : PETITE ENFANCE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N°3 A LA CONVENTION-CADRE RELATIVE A L'ACCUEIL D'ENFANTS AU SEIN DE LA CRÈCHE BABY-LOUP.

RAPPORTEUR : MADAME VALÉRIE LEFUEL-DUVAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** l'avenant n°3 à la convention-cadre conclue entre la Commune et l'Association Baby-Loup,
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjointe déléguée à signer l'avenant n°3 à la convention.
-

202000917DEL25 : JEUNESSE – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ORGANISME DE FORMATION IFAC POUR L'ORGANISATION D'UN STAGE DE FORMATION AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR.

RAPPORTEUR : MONSIEUR MARC FONTAINE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le projet de convention avec l'IFAC pour l'organisation d'une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à signer ladite convention et à prendre toutes les mesures nécessaires pour en assurer l'exécution.

202000917DEL26 : FÊTE DU FLAN – TRANSFORMATION DE L'ÉVÉNEMENT EN UNE FÊTE SOLIDAIRE.

RAPPORTEUR : MADAME BÉRENGÈRE VOILLOT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

- **APPROUVE** le projet de règlement intérieur de la Fête du Flan 2020,
- **APPROUVE** les tarifs de location des emplacements suivants :
 - o Exposants triellois : 10 € par emplacement,
 - o Exposants non triellois : 20 € par emplacement.

202000917DEL27 : SPORTS – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE PARIS-SAINT-GERMAIN FOOTBALL POUR LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE GASTON DE CHIRAC.

RAPPORTEUR : MONSIEUR JULIEN SAUVÉ

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

- **APPROUVE** le projet de convention avec le club de football du Paris-Saint-Germain, relatif à la mise à disposition de l'Espace Gaston de Chirac pour la saison sportive 2020/2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou le Conseiller municipal délégué à signer ladite convention.

QUESTIONS ORALES.

La séance est levée à 23h30.

Fait à Triel-sur-Seine, le 18 septembre 2020.

Affiché le : **23/09/2020**

Le Maire,

Cédric AOUN

